



DEMANDE DE RACCORDEMENT À L'INFRASTRUCTURE D'APPROVISIONNEMENT COLLECTIVE D'EAU

Demandeur

Nom: Prénom:

Société/Association:

Matricule:

Code pays/postal, localité:

Rue, numéro:

Téléphone(s): Fax:

Courriel:

Type de demande (immeuble)

- Nouveau raccordement
- Raccordement temporaire
- Suppression d'un raccordement
- Déplacement d'un raccordement (compteur)
- Transformation d'un raccordement
- Suppression d'un raccordement temporaire
- Maison
- Résidence ou grand bâtiment
- Chantier (Colonne d'arrosage)
- Agricole (Jardin etc.)

Propriété

Code pays/postal, localité:

Rue, numéro:

Remarques:

Courriel:

Entreprise d'installation (si connue)

Société:

Code pays/postal, localité:

Rue, numéro:

Courriel:

Entreprise de construction

Société:

Code pays/postal, localité:

Rue, numéro:

Courriel:

Adresse de facturation

Nom/Société:

Code pays/postal, localité:

Rue, numéro:

Courriel:

Signature

Nom:

Date:

Signature:

Explications

Nouveau Raccordement

Ce type de raccordement est seulement prévu dans le cas d'une construction nouvelle. **Avant qu'un nouveau raccordement soit réalisé, tout raccordement provisoire existant doit être obligatoirement supprimé.**

Raccordement temporaire/provisoire

Ce type de raccordement est prévu pour garantir l'approvisionnement en eau potable durant la phase du chantier via un regard de comptage. Il est uniquement applicable dans le cas d'un raccordement existant. Dans tous les autres cas, l'approvisionnement en eau potable se fait par une location d'une prise d'eau.

Suppression d'un raccordement

Il s'agit de l'enlèvement/suppression d'un raccordement existant.

Déplacement d'un raccordement

Il s'agit du déplacement d'un raccordement existant vers un autre endroit de la même unité de construction. Transformation/

Renouvellement d'un raccordement

Il s'agit d'un remplacement d'un raccordement existant au même endroit que le raccordement existant sur demande du client.

Suppression d'un raccordement temporaire/provisoire.

Il s'agit de la suppression d'un raccordement temporaire. (A effectuer avant tout nouveau raccordement)

La facture sera envoyée après l'achèvement des travaux de raccordement définitif (pose du compteur d'eau).

Documents à joindre à la demande (si existant)

- 5fa c]fYgXf]bWbX]Y fF-5Lz]bX]M]cbXi hndY ..
- 7U'W'Xi 'XfV]hfdci f'Ygfg]XYbWs Yh[fUbXgV] hA Ybng m³/h
- Gnh a Y'XY'fYWd'fU]cb'XfYU l 'd'ij]U'Yg a

Réservé à l'Administration

Entrée le:

Remarques:

executé par:

raccordement*:

*Le dimensionnement du raccordement sera pris avec un technicien de la commune.

En application du règlement relatif à la protection des données GDPR (UE)2016/679, votre commune traite vos données personnelles en respect d'une obligation légale à laquelle elle est soumise.

Contact:

Tel. : 33 72 68 47

eau@lorenzweiler.lu